

# 3<sup>ème</sup> Conseil d'école de l'école élémentaire Jean-Marie FERIOL

## Quint-Fonsegrives

Jeudi 15 juin 2023– 18h00-20h00

### Sont présents :

• M. Frédéric AUSSEL, représentant parents FCPE	• M. Fabrice IGOUNET, DGS Commune Quint-Fonsegrives
• Mme Cécile BESANÇON, représentante parents FCPE	• Mme Emilie JOURAVLEFF, représentante parents FCPE
• Mme Valérie BINOS, Coordinatrice L.E.C	• Mme Coralie LONGHI, représentante parents FCPE
• Mme Florence CHAILLET, enseignante CE2	• Mme Béatrice MAGNEE, enseignante CP
• Mme Sophie CORMARY, enseignante CE1-CE2	• M. Christophe MARTINEZ, représentant parents FCPE
• M. Béatrice CONTE, maire-adjointe Education/enfance	• M. Mathieu MILLET, directeur ALA E, centre loisirs
• Mme Hélène COUSSERANS, enseignante CM2	• Mme Ranya MOKRANI, représentante parents FCPE
• M. Olivier DOUMENC, enseignant CP	• Mme Claire OUKKOUCH, représentante parents FCPE
• Mme Françoise DUBOIS, enseignante CM1	• Mme Céline PECHABRE, représentante parents FCPE
• Mme Caroline FREZOULS, directrice EEPU JM FERIOL	• Mme Laure-Hélène RABOUIN, enseignante CM1
• M. Loris FURLAN, enseignant CM2	• Mme Régine RIVOAL, enseignante CP
• Mme Sophie GALIN, enseignante CE1	• Mme Pascale SEBILLE, enseignante CE1
• M. Christophe GOSSELIN, enseignant CE2	• Mme Sophie VASSE, représentante parents FCPE
• Mme Gwénaëlle HUYNH, enseignante CM1	• M. Christian VISSIE, enseignant CM2

Sont excusées : Mme PHILIPSON, IEN de la circonscription Lanta HG8 -Mme DUGROS, enseignante CM1 – Mme PAGES, enseignante CP – Mme LAFFITTE, enseignante CE1- Mme SERVANT Responsable Jeunesse Education, Mairie de Quint-F

Est excusé : M. GASC, Maire de Quint-Fonsegrives,

Organisation des élections de parents d'élèves 2023 : maintien du vote par pli porté ou par correspondance – nous n'avons pas d'information quant à l'organisation d'un vote électronique.

### **Le projet d'école-mise en œuvre**

- **Projection rentrée 2023 : effectif attendu, organisation pédagogique**

La fermeture de la 15<sup>e</sup> est actée pour la rentrée, au vu des effectifs attendus. 84 CM2 quittent l'école- 52 élèves arrivent de maternelle.

Ce jour, 345 élèves – moyenne : 24,64 élèves par classe –

Cycle 2 : 204 élèves

Cycle 3 : 141 élèves

Proposition de structure pédagogique : elle ne sera définitivement arrêtée qu'à la veille de la rentrée car elle reste modifiable si des inscriptions en nombre important avaient lieu pendant les vacances.

Le choix a été fait de préserver des effectifs permettant l'accueil de nouveaux élèves en cours d'année, au fur et à mesure des arrivées d'autres nouveaux élèves – s'ils devaient arriver bien sûr. C'est pourquoi une classe de CE2-CM1 a été constituée.

Les effectifs des classes sont donnés à titre indicatif. L'effectif des classes à double-niveau est toujours plus bas que les classes à niveau simple afin de compenser la charge de travail supplémentaire pour l'enseignant.

Les classes de C3 sont plus chargées que celles de C2.

Les listes des classes seront affichées le vendredi en fin d'après-midi précédant la rentrée (lundi 4 septembre).

CP	54	0	23	23	8																	
CE1	75	0			12	26	25	12														
CE2	75	0						10	27	26	12											
CM1	65	0									12	27	26									
CM2	76	0												25	25	26						
CLIS C2		0																				
CLIS C3		0																				
<b>totaux</b>	<b>345</b>	<b>0</b>	<b>NB: vous pouvez choisir une valeur de la liste ou saisir les nombres au clavier</b>																			
			<b>simples niveaux</b>										<b>11</b>						<b>doubles niveaux</b>			
tit remplis																						
ment																						
			intitulé																			
			total classe	23	23	20	26	25	22	27	26	24	27	26	25	25	26					

3 collègues ont été nommées sur l'école en remplacement des collègues qui quittent l'école : Mme ALLAIN, Mme CARRE, et Mme FOURNIER. Ce sont des enseignantes expérimentées et nous sommes ravies de les accueillir. Nous aurons aussi un poste dit berceau pour un ou une débutant.e. C'est aussi la reconnaissance de notre expertise collective et notre capacité à accompagner un professeur débutant.

Préparation de la rentrée : Pour chaque nouvel élève admis dans l'école (CP compris) après l'inscription en ligne auprès du guichet unique et la vérification des documents par Mme Castillo, l'admission à l'école se fait sur rendez-vous avec un parent.

Une visite de l'école pour les nouveaux est proposée le jeudi 29 juin ou le lundi 3 juillet à 18h00 au choix des familles. Si nécessaire, une autre pourra avoir lieu avant la rentrée – pour les inscrits des vacances.

Les enfants de GS viendront passer une matinée dans l'école le mardi 27 juin et prendront leur repas au réfectoire.

La rentrée aura lieu le lundi 4 septembre 2023 aux horaires habituels pour les élèves du CE1 au CM2, à partir de 8h45 pour les CP. Ce dispositif est présenté aux familles lors de l'admission afin de s'assurer qu'il est possible pour elles.

Les modalités seront précisées quelques jours avant la rentrée – par le site de la mairie, par voie d'affichage sur la porte de l'école.

Les élèves de CM2 ont visité le collège ce jeudi 15 juin, ont pris leur repas au réfectoire et ont participé à un cross avec les élèves de 6<sup>e</sup>.

Jeudi 22 juin, a lieu la réunion dite « passerelle » durant laquelle les enseignants de CM2 et des professeurs de 6<sup>e</sup> se rencontrent, échangent à propos des élèves, particulièrement ceux à besoins particuliers. Nous transmettons au collège les documents nécessaires au suivi des élèves : PAP, PPRE passerelle. Nous conseillons aux familles des élèves à besoins particuliers de prendre contact rapidement avec Mme la Principale ou le professeur principal pour faire valoir leur droit à aménagement.

Les parents des enfants qui ont un PAI doivent prendre contact avec le collège.

Validation des listes de fournitures demandées à la rentrée : validées par le Conseil d'école. Pas de dictionnaire junior afin que l'enfant puisse l'utiliser sur toute la scolarité primaire.

- **Plan de lutte contre le harcèlement**

*Retour sur le dispositif pHARE notamment pour les CM2 vers la 6<sup>e</sup>.*

Rappel : Le **3020** est un numéro d'écoute et de prise en charge au service des familles et des victimes- appel gratuit.

Des interventions de Mme Gouin, éducatrice spécialisée du CD 31 auront lieu dans les classes de CM au sujet de l'usage des écrans, des réseaux sociaux.

Mme Gouin souhaiterait organiser une réunion à la rentrée à destination de tous les adultes de la communauté éducative afin de les sensibiliser à la prévention des addictions des écrans et de leur bon usage.

Le dispositif de prévention pHARE présenté l'an passé et lors du dernier conseil d'école est en place.

Les situations dramatiques largement médiatisées génèrent de l'anxiété chez les parents mais aussi dans la communauté éducative.

De ce fait, bon nombre de parents imaginent que tout ce qui est « violence à l'école » relève du harcèlement et doit être traité de manière vigoureuse, voire par une réponse pénale. En réalité, les cas de harcèlement avérés sont très rares et sont traités dans le cadre éducatif ordinaire de l'école : il ne s'agit pas de sanctionner, de punir mais de mettre en place un processus avant que la situation de brimades, de moqueries, de rejet voire de violence ne dégénère en harcèlement. Nous prenons en compte toutes les situations de difficultés, de souffrance signalée et mettons en place, avec Mme Marcon et le directeur de l'ALAE les entretiens passés sur la **Méthode de la Préoccupation Partagée**.

De cette manière, nous avons suivi 13 « affaires » cette année.

Pour autant, nous encourageons les familles à être particulièrement vigilantes quant à l'usage que fait leur enfant de son smart phone ou objet connecté. C'est de leur responsabilité. L'école n'a pas accès à ce qui s'écrit sur les téléphones. L'utilisation de l'ENT de l'école -et particulièrement l'usage de la messagerie ou de commentaires- peut être pour nos élèves un moyen éducatif d'apprendre à communiquer sur un réseau social protégé.

- **Accueil des enfants en situation de handicap et AESH**

L'école fait remonter les besoins en termes d'accompagnement par des AESH au PIAL dont nous dépendons. C'est le PIAL qui attribue les moyens. Seuls les enfants pour lesquels une notification de la MDPH a été actée peuvent bénéficier d'un accompagnement humain.

A ce jour, 2 enfants notifiés (AESH-I) arrivent en CP. En CE1, 2 enfants avec AESH-mut, en CE2, 1 enfant avec AESH-mut, en CM1, 4 enfants avec AESH- mut et en CM2, un enfant avec AESH-I.

Le PIAL affectera les AESH en fonction de ces besoins identifiés et seulement ceux-là. Nous avons signalé aussi les demandes en attente, dossiers déposés en cours d'année sans réponse à ce jour de la MDPH. (4 enfants). Voilà pourquoi nous demandons aux familles de nous informer immédiatement de la réponse de la MDPH.

- **Projets en lien avec le projet d'école et la coopérative**

Classes découvertes à la Franqui pour 2 classes de CE1 – 3 jours du 5 juin au 7 juin. 7 enfants ne sont pas venus, dont 4 que les parents n'ont pas voulu laisser partir. Nous le regrettons car le départ en classe découvertes est un projet pour la classe entière et non une option. Le séjour s'est très bien passé.

Classes australiennes pour les 3 classes de CM1 : 1 semaine immersion anglais. Très riche sur le plan linguistique et culturel. 2 intervenants et un spectacle à la fin de la semaine.

Chaque classe a des projets particuliers et organise une ou des sorties en fonction de ses projets. Ils sont présentés dans chaque classe.

Merci aux parents qui nous accompagnent et rendent ses sorties possibles.

L'Amicale Laïque reverse 14€ par élève sur les projets de classes.

Pour l'année prochaine, il y aura un changement de photographe. Les photos auront lieu le 12 octobre et seront faites par « Comme une image ».

- ***Nous avons reçu récemment un mail disant qu'il était de notre devoir de parents d'annuler la cantine et l'ALAE. Ne pourrait-il pas y avoir plutôt une coordination entre l'école et les 2 services mentionnés, SVP ?***

C'est bien à chaque famille d'annuler ce service.

- **Projets en lien avec la commune ou financés par la commune :**

**Salsas** : toutes les classes y sont allées pour un atelier adapté au niveau de classe et pour certaines, un atelier théâtre.

**Brèves d'images** : 2 classes de CP ont réalisé un court-métrage. 10 classes ont pu voir les films réalisés en avant-première.

**Génération 2024** : difficultés en CE2 avec le rugby et en CM2 avec le volley-ball. Les autres associations ont répondu présentes et le partenariat a eu lieu.

Ce qui a bien fonctionné c'est le judo, la pétanque, le tennis, le tennis de table, le basketball et le football.

- **USEP** : sortie vélo (CE1, CM1 et CM2), jeux d'orientation organisés par les CM pour les CP et les CE1. La sortie vélo des CP a été annulée faute de parents accompagnateurs.

- **Fête des écoles** : le vendredi 30 juin organisée conjointement par l'ALAE et l'Amicale laïque.

## Questions intéressant la Commune

- **Plan anti-canicule** : un plan de mise à l'abri est prévu dans toutes les écoles en cas de canicule. Les salles climatisées ou fraîches qui peuvent être mises à disposition sont recensées dans l'école et hors de l'école. Auquel cas, un planning de rotation des classes sera mis en place. Le plan est présenté au conseil d'école pour validation.

- **Point sur les travaux et les projets d'aménagements**

*Question parents : Pour quand est prévue la rénovation des sanitaires des CP-CE1 ?*

Elle aura lieu. Cette rénovation est prévue au budget 2024 ou 2025

*Où en est l'abri prévu à l'entrée de l'ALAE ?* Ce n'est pas prévu cette année.

- **Question diverse** : *vigilance par rapport à l'utilisation des téléphones des agents municipaux sur les temps de grève* : cette règle sera rappelée aux agents qui interviennent en garderie lors de la mise en place du service minimum d'accueil.

Le conseil d'école est clos à 19h50

C.FREZOULS  
Directrice Ecole

S. VASSE  
représentante FCPE

H.COUSSEANS  
secrétaire